

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV) ONT POUR OBJET DE RÉGIR LES RELATIONS ENTRE MARC ANE (Ecouter les images) ET SES CLIENTS.

DÉFINITIONS

OBJET ET CHAMP APPLICATION

DROIT DE PUBLICITÉ

COMMANDE

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

MARC ANE S'ENGAGE À :

LE CLIENT S'ENGAGE À :

CONDITIONS PARTICULIÈRES RELATIVES AU TOURNAGE D'UNE VIDÉO :

ANNULATION DE LA COMMANDE

DROIT A L'IMAGE

DROIT DE DIFFUSION

CONDITIONS DE PAIEMENT

PÉNALITÉS EN CAS DE RETARD DE PAIEMENT

MODIFICATION

LIVRAISON

CONSERVATION DES FICHIERS NUMÉRIQUES

DROIT DE REPRODUCTION

SPECIFICITE AUX PRODUITS DE VENTE EN LIGNE

LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV) ONT POUR OBJET DE RÉGIR LES RELATIONS ENTRE MARC ANE (Ecouter les images) ET SES CLIENTS.

Toute commande ou réservation implique l'entière adhésion aux présentes conditions générales de vente quand bien même des stipulations divergentes ou mêmes contraires pourraient figurer sur les bons de commande du client ou sur ses conditions générales d'achat ou sur tout autre document émanant du client.

Le présent document des CGV est fourni avec chaque devis. Il est également disponible en téléchargement sur le site www.ecouterlesimages.com.

DÉFINITIONS

« Ecouter les images » désigne Marc ANE, micro-entreprise, Siret N° 898 024 872 00027, dont le siège social est situé 16 rue Carnot 63300 Thiers.

Marc ANE est assuré et couvert par Dronasure, filiale de MMA spécialisé en vidéo, notamment en prestation avec un drone. La couverture se décline en trois parties :

- Responsabilité civile N°146 982 430
- Responsabilité civile spéciale drone N° 146 997 196
- Risque technique N°146 997 218, pour une couverture maximale de 8 000 000€

MMA, Monsieur Philippe FOUTREL
47, Avenue de Bretagne
76100 ROUEN

« CLIENT » désigne toute personne physique majeure ou personne morale, sollicitant les services de Marc ANE. La personne ou l'entreprise signataire des présentes Conditions Générales de Vente (signature accompagnée de la mention BON POUR ACCORD sur le devis) se porte garante du paiement de la facture même si celle-ci doit être établie au nom d'un tiers.

OBJET ET CHAMP APPLICATION

Le CLIENT est informé sur le devis des Conditions Générales de Vente et peut les consulter à tout moment sur le site internet www.ecouterlesimages.com. En conséquence, toute commande passée par le CLIENT pour le compte de Marc ANE (Ecouter les images) emporte acceptation et sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

Marc ANE propose les prestations suivantes :

- Films vidéo d'entreprise, commercial, produit, reportages, interviews, corporate...
- Inspection avec un drone de bâtiment, infrastructure afin de faire des prises de vues pour la conception de diagnostic ou autre réalisé par un tiers.
- Productions vidéo pour les associations et les artistes, spectacles, concerts, théâtre ...
- Tournage / Montage vidéo – livraison d'un produit prêt à diffuser...
- Diffusions Internet de vos produits vidéos – création de Teasers web.
- Captations aériennes, terrestres.



- Création de bande sonore masterisée
- Post-production, motion design, colorimétrie.
- Technicien son : prise de son, enregistrement, mixage, mastering
- DJ, animation et sonorisation de petits événements (300 personnes maxi), mariage, anniversaire, évènement associatif...
- Accompagnement pour la réalisation de vos propres communications vidéos.
- Vente de formations en ligne : vidéo, son, business pour vidéaste...

DROIT DE PUBLICITÉ

Le CLIENT autorise Marc ANE à citer son nom, sa dénomination sociale et/ou la mention « www.ecouterlesimages.com », les extraits de productions vidéo, à titre de références pour la promotion commerciale de Marc ANE.

La mention « production www.ecouterlesimages.com » ou le nom « Marc ANE » figurant dans le générique du film ne doit pas être supprimé ni modifié et doit rester visible dans toutes diffusions sur tout support à titre commerciale ou non.

Le CLIENT peut s'opposer à cette mesure par simple courrier adressé au PRESTATAIRE.

La présence d'une mention sur le nom du réalisateur sert à créer une publicité, le demande par courrier de retirer cette mention peut générer des frais de compensation.

COMMANDE

A la suite d'un premier contact, Marc ANE proposera au client un devis précisant les points suivants :

- La durée de l'intervention, le lieu, la date et l'horaire.
- Une analyse des besoins du Client, un projet qui correspond à ses attentes, une explication des offres et du déroulement de la prestation.
- Les différentes options discutées entre le Client et Marc ANE.
- Les scènes, lieux et personnes à prendre en vidéo (ou pas), en ayant, bien sûr, leur consentement (droit à l'image).
- Le prix et le délai prévisionnel de la prestation si le Client a une date butoir de rendu.
- D'une manière générale, tout autre sujet qui aura été discuté auparavant entre le Client et Marc ANE.

Sauf mention contraire, les termes et tarifs de l'offre sont valables dans les 30 jours suivant l'envoi du devis (par mail).

Le devis, s'il est signé par le Client avec la mention 'Bon Pour Accord' et celle de Marc ANE.

Le devis ainsi signé validera le projet et la mise en route de sa conception.

La commande devient définitive dès réception du bon de commande dûment daté et signé. En fonction du budget, de frais engagé par Marc ANE pour le tournage, un acompte de 30% pourra être demandé. Cette notion figurera sur le devis.

En cas de mentions particulières ajoutées par le Client, ces termes ne deviennent contractuels qu'après l'accord signé de Marc ANE.

Les prix des services sont ceux détaillés dans les devis ou contrats, acceptés par le client. Ils sont confidentiels et sont exprimés en euros et ne sont pas soumis à la TVA (article 293b du CGI).

Tous retards du fait du client notamment par un manque de collaboration : transmission tardive ou de mauvaise qualité des documents nécessaires à la réalisation finale libère le prestataire quant au délai. Toute modification entraînant un changement ou un rajout de programmation, ou rajout de créations graphiques, fera l'objet d'un devis préalable et soumis à tarification de la part de Marc ANE.



Le dépassement des délais de livraison ne peut donner lieu à des dommages et intérêts, à retenue, ni à annulation des commandes en cours.

Si le retard est causé par Marc ANE exclusivement, Marc ANE s'engage à rembourser les 30% d'acompte du montant global de la prestation (hors frais de déplacement et location de matériel) par mois de retard. Marc ANE ne peut être tenu en aucun cas responsable du retard de ses fournisseurs ou partenaires.

Marc ANE se réserve le droit de refuser une commande avec un client pour lequel il existerait un litige concernant le règlement d'une commande antérieure.

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Marc ANE s'engage à exécuter la prestation selon les indications du client, sous réserve d'impossibilité d'ordre technique et/ou physique (accident, catastrophe naturelle, impossibilité physique du prestataire....).

La météo est une condition toute particulière qui peut décaler ou annuler une prestation de prise de vue. Ce paramètre étant incontrôlable, il ne peut être retenue pour raison de dédommagement du client.

Un vol de drone est tenu de respecter les règles de l'aviation civile, les accords de concessionnaires et des services publics en fonction du lieu de tournage. Marc ANE s'engage à vérifier la possible réalisation du vol et d'informer le client de la possibilité et les conditions de la réalisation du vol.

Si Marc ANE ne pouvait réaliser sa prestation, l'acompte serait intégralement restitué au client.

MARC ANE S'ENGAGE À :

- Respecter la plus stricte confidentialité concernant les informations fournies par le client, et désignées comme telles.
- Ne divulguer aucune information sur les travaux et prestations de services réalisés pour ses clients.
- Restituer ou détruire tout document fourni par le client à la fin de la mission.
- Signer un accord de confidentialité si le client le souhaite.

Ne seront pas considérées comme confidentielles les informations :

- qui sont à la disposition du public.
- qui doivent être divulguées afin d'effectuer les formalités de dépôt prescrites par la loi.

LE CLIENT S'ENGAGE À :

- Ne pas détourner, copier ou utiliser les fichiers numériques fournis en dehors du champ d'application précisé dans le contrat ou devis liant les deux parties.
- Ne pas détacher la bande sonore d'un film afin de l'utiliser pour d'autre utilisation autre que celle désigné dans le contrat.
- Les clauses du contrat ou devis signé entre les parties sont réputées confidentielles, et à ce titre ne peuvent être communiquées à des tiers non autorisés.
- Ne pas revendre la prestation a un tiers sans accord et moyennant un pourcentage à Marc ANE. Dans ce cas un contrat sera réalisé entre les deux partie.
- Les vidéos de formations vendu en ligne sont a utiliser uniquement dans le milieu privé, ne doit pas être partagé, ni revendu à des tiers.

CONDITIONS PARTICULIÈRES RELATIVES AU TOURNAGE D'UNE VIDÉO :

Pour la prise de vue vidéo, Marc ANE s'engage à déployer ses meilleurs efforts pour se conformer aux indications fournies par le client, sous réserve d'impossibilité d'ordre technique ou en rapport à l'existence des droits de propriété intellectuelle détenus par des tiers.

La priorité de Marc ANE est de livrer à son client un film de qualité mais certains éléments, indépendants de sa volonté, peuvent parfois rendre difficile les prises de vue.

Ex : Par temps pluvieux / orageux, les prises de vue en extérieur aériennes et terrestres peuvent être rendues impossibles, difficiles voire dangereuses.

En cas de situations jugées dangereuses ou présentant un risque potentiel pour le cameraman et/ou son matériel, Marc ANE se réserve le droit d'interrompre momentanément ou définitivement les prises de vue.

Le client peut être sollicité pour obtenir les autorisations nécessaires requises dans les lieux publics.

Pour la partie drone une attention toute particulière est mise en place sur la zone de décollage/atterrissage, ainsi que sur la zone de vol pour la sécurité des tiers et des animaux. Selon le contexte le télépilote peut se faire assister par des assistants ou une équipe des forces de l'ordre. Un balisage et une interdiction d'accès autour de la zone de vol peut être mis en place avec tous les moyens disponibles et mis à disposition (rue balise, barrière, cônes, véhicule...) avec une signalisation « vol de drone en court ».

Pour les zones « à risque », le télépilote reste joignable durant tout le vol auprès des autorités compétentes. A ce titre les personnes présentes sur le site au moment du vol sont priées d'éviter de communiquer avec le télépilote sauf pour des raisons de sécurité.

Pendant la durée de la mission en drone, le télépilote détient toutes les autorités concernant la sécurité de la zone.

ANNULATION DE LA COMMANDE

Toute annulation par le client moins de 72h avant la date du début de la prestation mentionnée sur le devis, sauf cas de force majeure, des frais forfaitaires de préparation seront facturés pour un montant de 100€.

L'acompte sera rendu dans les 30 jours suivant l'annulation moins les frais engagés.

Toute annulation par le client plus de 72h avant la date du début de la prestation mentionnée sur le devis, aucun frais ne sera demandé par Marc ANE et la totalité de l'acompte versé sera rendu dans les 30 jours suivant l'annulation.

Toute annulation par Marc ANE avant la date du début de la prestation mentionnée sur le devis, ne pourra engendrer des poursuites ni demandes d'indemnités.

Tout arrêt de tournage en cas de force majeure d'une ou des deux parties, Marc ANE et le client s'efforceront de trouver une date antérieure pour poursuivre le tournage.

Si le client arrête le tournage déjà commencé de manière définitive, seuls les frais engagés par Marc ANE seront facturés.

Si Marc ANE arrête le tournage déjà commencé en cas de force majeure, la totalité de l'acompte sera remboursé, aucun frais ne sera demandé. Marc ANE s'efforcera de diriger le client vers un autre professionnel.



Pour toutes commandes de formations ou autres services en ligne, la transaction se faisant instantanément, l'annulation de la commande reste impossible.

Tout produit acheté en ligne sur support numérique téléchargeable ou en e-learning ne sera ni repris, ni échangé, ni remboursé.

DROIT A L'IMAGE

Le client s'engage à informer ses figurants et/ou participants sur le fait qu'ils seront filmés et/ou pris en photo sans qu'ils ne demandent de droit à l'image. Si toutefois, certaines personnes ne souhaitaient absolument pas apparaître, le client s'engage à en informer au plus vite Marc ANE.

Marc ANE s'engage à respecter les lois relatives aux droits à l'image et aux propriétés intellectuelles, en faisant signer, par exemple si nécessaire, des autorisations de diffusion et d'exploitation. En cas de refus, Marc ANE ne peut être tenu pour responsable de la non réalisation de la prestation dans son intégralité.

Le film final, les rushs ainsi que les fichiers de montage reste intégralement la propriété de Marc ANE. Marc ANE délivre uniquement un droit de diffusion du rendu final. Toutes les conditions d'utilisations sont défini dans le contrat d'exploitation fourni avec le devis.

Les rushs peuvent être réutilisé par Marc ANE, dans un autre projet traitant d'un sujet différent. Seules les images de bien extérieur, de groupe de personnes ou de paysage peuvent être réutilisé. Aucune images de « personnes identifiables » ou d'interview ne peut être réutilisée. Aucune images de site sensible ou faisant appel à un contrat de confidentialité ne sera réutilisé.

DROIT DE DIFFUSION

Le produit vidéo est destiné à être diffusé exclusivement sur les médias définis sur le contrat d'exploitation fournit avec le devis.. Toute diffusion et/ou exploitation commerciale ou assimilée sur un autre support ou d'en d'autre conditions que celles indiqué dans le contrat d'exploitation, fait l'objet d'un contrat supplémentaire entre le client et Marc ANE.

Marc ANE décline toute responsabilité en cas de diffusion et/ou exploitation illicite du produit. Marc ANE se donne le droit d'utiliser les images ou le film complet issues de la prestation et de les diffuser sur son site internet. Et, si besoin, via des plateformes vidéo, ce dans un objectif de promotion de son activité. En cas de refus de la part du Client, ce dernier doit le mentionné par courrier ou mail (marc-vidaste@hotmail.com) avec le retour de l'acceptation du devis.

Dans tous les cas, Marc ANE délivre un contrat d'exploitation des images. En aucun cas les droits d'images ne sont légué au client sauf si un contrat supplémentaire le précise. Dans ce cas le leg des droit se fait au mayen d'une vente des dits droits.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Les prix et conditions de règlement des prestations sont indiqués sur le devis du client.

Le paiement se fait par virement.

Déclarés sous le régime de l'autoentrepreneur (micro-entreprise), les services de Marc ANE ne sont pas soumis à la TVA (TVA non applicable, article 293B du CGI). Les devis et factures émis par FMarc ANE sont par conséquent nets de taxes et rien n'est à ajouter à leur montant.

Le mode de règlement sera établi au cas par cas, dans le délais mentionné sur le devis.

Pour la vente de produits en ligne sur le site www.ecouterlesimages.com, aucun devis ne sera effectué. Une facture vous sera envoyé à votre demande, après achat du produit.

PÉNALTÉS EN CAS DE RETARD DE PAIEMENT

En cas de retard de règlement, et après mise en demeure de paiement par courrier recommandé avec accusé de réception, Marc ANE suspendra toutes les autres commandes en cours et pourra exercer le droit de rétention. Il sera retenu des pénalités de retard. Le calcul et le montant forfaitaire est mentionné sur le devis. Il varie en fonction du montant global de la prestation.

MODIFICATION

Toutes prestation de réalisation de film, de montage, de mixage ou mastering bénéficie d'un nombre « d'aller-retour » défini dans le devis.

Ces aller-retour servent à ajuster, corriger le film final. Seul les erreurs due à Marc ANE ne seront pas compté comme 1 aller-retour.

Toute demande supplémentaire de modification du film final ferons objet d'un devis supplémentaire. Toute demande de modification de la commande avant le début de la date de la prestation indiqué sur le devis, devra être formulée par écrit par le client. Toutes demande non écrite ne seront pas prises en compte. En fonction des demande, un devis supplémentaire sera effectué.

Marc ANE se réserve le droit de modifier ses conditions tarifaires en fonction de la demande de modification du client.

La totalité des rushs seront conservé pendant 90 jours après remise du film définitif. Toutes modifications pourront être réalisé durant ce délais. Au-delà, Marc ANE ne garantie pas qu'il possède encore les fichiers sources pour d'autre modifications. Seul le film final est archivé et conservé 3 ans.

Les mises à jours des produits de vente en ligne sur le site www.ecouterlesimages.com seront accessible gratuitement pour toutes personnes ayant acheter une version antérieure et cela à vie.

LIVRAISON

Marc ANE s'engage à livrer sa production dans le délai contractuel. Il est convenu entre les parties que le règlement par le client de la totalité des honoraires du prestataire vaut réception et acceptation définitive des prestations.



Les fichiers seront délivrés sur la plateforme swisstransfer (ou autre selon la négociation avec le client). Le rendu final est considéré comme définitif et fini, des liens sont envoyés pour récupérer les éléments. La facture sera envoyée dans le même message.

Pour les produits de vente en ligne, ils seront remis dès réception du paiement. Les supports numériques seront envoyés par mail, ou un code d'accès à usage unique et personnel pour l'accès à la plateforme de e-learning.

CONSERVATION DES FICHIERS NUMÉRIQUES

Les rushes seront conservés 90 jours après la livraison du projet.

Si le client souhaite une sauvegarde plus longue de ses données, il doit faire une demande écrite à Marc ANE et s'acquitter d'une participation financière pour la sauvegarde de celles-ci. Un devis spécifique de livraison des rushes peut aussi avoir lieu préalablement entre parties.

Les rushes peuvent être vendus au client afin qu'il puisse les garder et les utiliser selon son « bon vouloir ». Dans ce cas un contrat de vente avec les droits d'images sera établi.

DROIT DE REPRODUCTION

Selon le code L 335 1 -4 de la propriété intellectuelle, le droit de reproduction des vidéos/DVD est interdit.

En aucun cas les supports transmis par Marc ANE ne peuvent être utilisés dans d'autres conditions que celles mentionnées sur le devis, le contrat d'exploitation et le contrat de vente des rushes.

Aucun support numérique vendu sur la plateforme www.ecouterlesimages.com ne peut être dupliqué, partagé ou vendu à un tiers.

En cas de litige, seuls les tribunaux Français seront jugés compétents.

SPECIFICITE AUX PRODUITS DE VENTE EN LIGNE

- Les produits vendus en ligne sont à utiliser uniquement dans le milieu privé, ne doivent pas être partagés, ni revendus à des tiers.

- Pour toutes commandes de formations ou autres services en ligne, la transaction se faisant instantanément, l'annulation de la commande reste impossible.
Tout produit acheté en ligne sur support numérique téléchargeable ou en e-learning ne sera ni repris, ni échangé, ni remboursé.

- Pour la vente de produits en ligne sur le site www.ecouterlesimages.com, aucun devis ne sera effectué. Une facture vous sera envoyée à votre demande, après achat du produit.

- Les mises à jours des produits de vente en ligne sur le site www.ecouterlesimages.com seront accessibles gratuitement pour toutes personnes ayant acheter une version antérieure et cela à vie.
- Pour les produits de vente en ligne, ils seront remis dès réception du paiement. Les supports numériques seront envoyé par mail, ou un code d'accès à usage unique et personnel pour l'accès à la plateforme de e-learning.
- Aucun support numérique vendu sur la plateforme www.ecouterlesimages.com ne peut être dupliqué, partagé ou vendu à un tiers.
- Tous les produits vendus en ligne sur le site www.ecouterlesimages.com restent la propriété de Marc ANE. Seul un droit d'utilisation est acquit lors de l'achat d'une de ces produits.
- Tous les accès au e-learning ont un délais de rétraction de 14 jours après achat. Un simple demande par mail dans le délai imparti, et vous recevrez le remboursement total de votre achat dans un délai de 30 jours. Si le prélèvement n'a pas été effectué il sera tout simplement annulé et le client recevra un mail de confirmation. Dès réception du message du client pour annulation, l'accès à la plateforme sera coupé.